



AGIR ENSEMBLE POUR UNE FILIÈRE
PÊCHE ARTISANALE ET CULTURES MARINES DURABLE !



© Coopération Maritime

Bruno Margollé – Président de la Coopération Maritime :

« Dans un monde en perpétuelle évolution, où il est important de s'adapter aux défis du secteur maritime et aux aspirations changeantes de la société, la Coopération Maritime émerge comme un maillon essentiel de la filière. Fort de ma connaissance approfondie du domaine et de mon expérience sur le terrain en tant qu'armateur d'un navire en copropriété avec mes fils, je suis convaincu de l'importance de ce rôle. Malgré les sacrifices que cela suppose, j'ai souhaité accéder à la présidence de la Coopération Maritime en 2022.

Mon parcours professionnel me donne une expertise pratique, tandis que mon expérience en tant que représentant des professionnels de notre secteur m'a permis de comprendre les enjeux variés auxquels nous sommes confrontés. Je suis fermement engagé à poursuivre les missions économiques, sociales et écologiques, en mettant particulièrement l'accent sur les besoins des pêcheurs et des conchyliculteurs. »

Jean-Luc HALL – Secrétaire Général de La Coopération Maritime :

« Au moment de ma carrière où je m'interrogeais sur le sens de mes actions professionnelles et sur l'épanouissement que j'en tirais, j'ai choisi de candidater sur le poste de Secrétaire Général de la Coopération Maritime. Près de 2 ans après, malgré les nombreuses difficultés dans lesquelles les pêches maritimes et les cultures marines se démènent, en permanence, je ne regrette absolument pas.

Le sentiment d'appartenir à un secteur qui a été précurseur de l'Economie Sociale et Solidaire, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale, est de mon point de vue, extrêmement valorisant ! Nos coopératives continuent de se distinguer par des modes de gestion démocratiques et participatifs. Au quotidien, avec mon Président, nos adhérents, nos partenaires et notre équipe de permanents, nous agissons pour servir au mieux les intérêts de notre mouvement coopératif et alimenter l'affectio societatis, qui nous anime.»



BRUNO MARGOLLE
PRÉSIDENT



JEAN-LUC HALL
SECÉTAIRE GÉNÉRAL

À PROPOS DE LA COOPÉRATION MARITIME

Agir ensemble pour une filière pêche artisanale et cultures marines durable !

Depuis plus de 120 ans, notre mouvement coopératif a permis au secteur des pêches maritimes et des cultures marines de se développer et de prospérer.

Nos anciens, confrontés à de nombreux défis, ont su en se fédérant, se doter, sur l'ensemble du littoral métropolitain, de structures d'appui à leurs activités. On peut citer les coopératives d'avitaillement destinées à mutualiser les achats (pour lesquels CECOMER joue un rôle essentiel) et les armements coopératifs pour notamment faciliter l'installation des jeunes et mutualiser les risques, les organisations de producteurs (regroupées au sein de la FEDOPA) pour gérer au mieux les productions et marchés, mais aussi les groupements de gestion pour la comptabilité et la fiscalité (dont le CGPA assure l'expertise des filières), ou encore les banques (Crédit Maritime – Groupe BPCE), les mutuelles (Inizys, Sammarla) et un cabinet de courtage en assurances (Le Littoral), tous dédiés à la pêche et aux cultures marines.

Ils ont également su s'adapter, puisque face à la réduction des flottilles et de leurs ressources financières, ils ont développé des Comptoirs de la mer, à destination du grand public, qui permettent de faire remonter des bénéfices vers leurs coopératives et qui profitent alors aux adhérents, pêcheurs et conchyliculteurs.

Plus récemment, des participations ont également été prises par la Coopération Maritime, dans des structures apparaissant comme stratégiques pour le secteur : Ysblue, leader dans la distribution de carburant marin en France, Ouest Sécurité Marine acteur de référence pour l'achat et l'entretien du matériel de sécurité à bord des navires, et Cofrepêche, une des principales sociétés françaises de conseil pour la pêche, l'aquaculture et l'environnement marin.

Nos anciens nous ont donc légué un formidable héritage, à la fois économique et culturel, auquel beaucoup sont attachés, en raison des valeurs sociales qu'il véhicule. Mais le secteur des pêches maritimes et des cultures marines reste exposé à de nombreuses menaces. Il est de notre rôle de l'accompagner, pour anticiper les évolutions de la société et leurs impacts sur nos activités.

C'est un nouveau défi passionnant, à mener ensemble, en conservant l'esprit coopératif qui nous anime depuis toujours !

SOMMAIRE

01	Les valeurs de La Coopération Maritime	07	Le programme AMARREE
02	Notre équipe	08	Le projet CARENAGES
03	Les administrateur-ices	09	Le projet RECYCONCH
04	Le diagramme des branches d'activités	10	Le projet LINC BIOMER
05	Les structures adhérentes 2024	11-12	Nos Partenaires
06	Les missions	13	En Conclusion





© Thierry Borredon

LES VALEURS DE LA COOPÉRATION MARITIME

La Coopération Maritime est née d'un mouvement de **solidarité** et **d'entraide** auprès d'une filière en difficulté, lors de la crise sardinière bretonne au début du XIX^{ème} siècle. Nous sommes convaincu-es que, pour soutenir notre mouvement coopératif et surmonter les obstacles, l'union constitue un gage d'indépendance, d'efficacité et de durabilité.

Toutes les coopératives maritimes adhérentes ont la même **égalité** de droits et d'opportunités. L'ensemble de nos missions, les informations que nous diffusons, ou encore les outils et services proposés sont disponibles et accessibles pour toutes/tous. Nous veillons aussi à prendre en compte les spécificités de chacun-e, afin d'offrir un traitement basé sur **l'équité**.

Nos prises de décisions reposent sur un principe **démocratique** fondamental : « 1 Homme = 1 voix », peu importe le chiffre d'affaires, le rayonnement territorial ou le nombre de sociétaires au sein des coopératives.

Nous avons la **responsabilité** de garantir ces valeurs fédératrices et les grands principes coopératifs qui doivent orienter l'action de nos adhérent-es. Ces derniers jouent également un rôle important au sein de leur territoire, en veillant au respect, à la promotion et la transmission des valeurs et principes de la Coopération Maritime auprès de leurs sociétaires et personnes tiers, pour que, ensemble, nous poursuivions cette aventure riche de plus de 120 ans de réussites collectives sur le littoral français.

NOTRE ÉQUIPE



BRUNO MARGOLLE
PRÉSIDENT



JEAN-LUC HALL
SECÉTAIRE GÉNÉRAL



CORINNE LE BIHAN
ASSISTANTE DE
DIRECTION



KAMISSA TOUNKARA
RESPONSABLE
ADMINISTRATIVE
ET FINANCIÈRE



MATHILDE GUEGUEN
CHEFFE DE PROJET



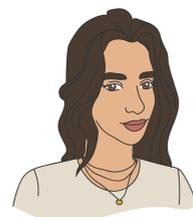
GEORGE LELEC
CHEF DE PROJET



GAETAN VALLET
CHARGÉ DE PROJET



SAMUEL POMMIER
ASSISTANT COMPTABLE



**CAMILLE TEIXEIRA
PINHEIRO**
CHARGÉE DE
COMMUNICATION

ILLUSTRATIONS PAR **mediapilote***

LES ADMINISTRATEUR-ICES

<p>ABJEAN Gaël ADMINISTRATEUR COOP ROSCOFF</p> <p>LOUARN Armand SUPPLEANT COOP DE L'IROISE</p>	<p>ANDREZ Françoise ADMINISTRATRICE LA COTINARDE</p> <p>SUPPLEANT COGESCO</p>	<p>BEAULIEU Richard ADMINISTRATEUR COOP ST MALO-ST QUAY</p>	<p>BURGUIN Jean-Paul ADMINISTRATEUR SAMMARLA</p> <p>GIBOIRE Vincent SUPPLEANT SAMMARLA</p>	<p>DES TOUCHES Denis ADMINISTRATEUR CMA ARCACHON</p> <p>BENEAT François SUPPLEANT CMA ARCACHON</p>
<p>EVRRARD Manuel ADMINISTRATEUR OPN</p>	<p>GOSSELIN Eric ADMINISTRATEUR CGPA</p>	<p>HUBE Emmanuel ADMINISTRATEUR ACAV</p> <p>LEBREVELEC Jacques SUPPLEANT ACAV</p>	<p>JOUNEAU José ADMINISTRATEUR OP VENDEE</p> <p>MAILLET Jérôme SUPPLEANT OP VENDEE</p>	<p>LE BEC Stéphane ADMINISTRATEUR COOP DU PAYS BIGOUDEN</p> <p>KERADENNEC Bruno SUPPLEANT COOP DE CONCARNEAU</p>
<p>LE ROY Marcel ADMINISTRATEUR SAMBO</p> <p>TUDAL Patrick SUPPLEANT SAMBO</p>	<p>LECHIEN Henri ADMINISTRATEUR ANARECOM</p> <p>LE LEC Georges SUPPLEANT CMCS</p>	<p>LIGUORI Bruno ADMINISTRATEUR CRCM MEDITERRANEE</p>	<p>LUBRANO Jean-Gérald ADMINISTRATEUR OP DU LEVANT</p> <p>HENISSART Clara SUPPLEANTE OP DU LEVANT</p>	<p>MARGOLLE Bruno ADMINISTRATEUR CM</p> <p>DACHICOURT Etienne SUPPLEANT CME</p>
<p>MARTINEZ Didier ADMINISTRATEUR COOP LA BASQUAISE</p> <p>EMASABAL Patrick SUPPLEANT COOP LA BASQUAISE</p>	<p>MURIENNE Jean-Jacques ADMINISTRATEUR COOP LA TURBALLAISE</p> <p>LE HUCHE Anthony SUPPLEANT COOP LA TURBALLAISE</p>	<p>REYNIER Emmanuel ADMINISTRATEUR COOP DE NOIRMOUTIER</p> <p>COUILLON Sébastien SUPPLEANT COOP DE NOIRMOUTIER</p>	<p>SOUBEN Jérémie ADMINISTRATEUR FEDOPA</p>	
<p>SOULARD Jean-Claude ADMINISTRATEUR STÉ COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT MARITIME GRAND OUEST</p> <p>RENAUDIN Philippe SUPPLEANT STÉ COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT MARITIME GRAND OUEST</p>		<p>TANGUY Ludovic ADMINISTRATEUR CMPO LORIENT</p> <p>BURGUIN Philippe SUPPLEANT CMPO LORIENT</p>	<p>TREGUIER Laurent ADMINISTRATEUR GPAL</p> <p>BOUXIN Hervé SUPPLEANT COOP DU SUD MORBIHAN</p>	<p>TROTTIER Philippe ADMINISTRATEUR CECOMER</p>
<p>VICQUELIN Jérôme ADMINISTRATEUR ACAP</p>	<p>YONNET Quentin ADMINISTRATEUR COPEPORT</p> <p>VAN ROYE Christophe SUPPLEANT COPEPORT</p>	<p>ADMINISTRATEUR /</p> <p>FORTINEAU Bertrand SUPPLEANT COOP DE L'ENTENTE CORDIALE</p>	<p>ADMINISTRATEUR /</p> <p>/ SUPPLEANT COOP ERQUY</p>	
<p>MEMBRES DE DROIT / BPCE</p>	<p>INVITÉS PERMANENTS</p> <p>MERABET Philippe PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA CM</p> <p>ADAM Dominique ANARECOM</p> <p>GUYGNIEC Eric ARDECOM ATLANTIQUE</p>	<p>SORLUT Daniel ARDECOM CHARENTE/CULTURES MARINES</p> <p>DACHICOURT Pierre-Georges ARDECOM NORD</p> <p>LEFEVRE Daniel ARDECOM NORMANDIE</p> <p>/</p> <p>ARDECOM AQUITAINE</p>		

Liste des Administrateur-rices, Membres de Droit et Invité-es Permanent-es de la Coopération Maritime - La liste suivante comprend les administrateur-rices, membres de droit et invité-es permanent-es issus lors du dernier conseil d'administration de la Coopération Maritime de 2023.

LE DIAGRAMME DES BRANCHES D'ACTIVITÉS





© Coopération Maritime

STRUCTURES ADHÉRENTES 2024

LES COOPERATIVES RÉGION HAUTS DE FRANCE

- Armement Coopératif Artisanal du Nord (ACANOR)
- Coopérative de Développement Maritime Région Nord
- ● ● ● ● Coopérative Maritime Etaploise (CME)

LES COOPERATIVES RÉGION NORMANDIE

- ● Armement coopératif artisanal Portais (ACAP)
- ● Coopérative d'avitaillement de l'Est Cotentin
- ● Coopérative de gestion des pêcheurs du Cotentin (CGPC)
- ● Coopérative de gestion des professionnels de la mer (CGPM)
- ● Coopérative Maritime de Grandcamp
- ● COPEPORT
- ● GRANVILMER
- ● Organisation des pêcheurs Normands (OPN)

LES COOPERATIVES RÉGION BRETAGNE

- Cobrenord
- ● Coopératives armoricaine d'avitaillement de Roscoff
- ● Coopérative Maritime - L'Écloserie du Tinduff
- ● Coopérative Maritime d'Erquy
- ● Coopérative Maritime de Concarneau-Doelan
- ● Coopérative Maritime de l'Iroise
- ● Coopérative Maritime de Saint-Malo / Saint-Quay
- ● Coopérative Maritime des Pêcheurs et Ostréiculteurs de Lorient (CMPO)
- ● Coopérative Maritime du Pays Bigouden
- ● Coopérative Maritime du sud Morbihan
- ● Coopérative de Développement Maritime Grand-Ouest
- ● Groupement des Pêcheurs Artisans Lorientais (GPAL)
- ● Société Coopérative de Gestion des Pêcheurs du Finistère - COGEPECHE 29

LES COOPERATIVES RÉGION OCCITANIE

- ● Coopérative conchylicole Les 5 ports
- ● Coopérative Maritime "Conchyliculteurs de Méditerranée"
- ● Coopérative de Développement Maritime Méditerranée
- ● SA.TH.O.AN
- ● SOCOMAP

LES COOPERATIVES RÉGION SUD

- ● Coopérative Maritime du Levant

LES STRUCTURES NATIONALES

- CECOMER
- CGPA
- COFREPÊCHE
- FEDOPA
- Inter Coop Production
- Inizys mutuelle
- Le Littoral
- Ouest Sécurité Marine
- SAMMAR LA
- Ysblue

LES COOPERATIVES RÉGION PAYS DE LA LOIRE

- ● Armement Coopératif Artisanal de la Vie (ACAVIE)
- ● Armement Coopératif Artisanal Vendéen (ACAV)
- ● Armement Coopératif des Pêcheurs Artisans de Noirmoutier (ACOPAN)
- ● Association de Gestion de Comptabilité du Littoral Atlantique (AGCLA)
- ● Coopérative Maritime de Beauvoir sur Mer
- ● Coopérative Maritime de La Turballe
- ● Coopérative Maritime de Noirmoutier
- ● Coopérative Maritime de Saint-Nazaire
- ● Coopérative Maritime de l'Entente Cordiale
- ● Coopérative Maritime du Croisic
- ● Coopérative producteurs d'huitres Noirmoutier
- ● Groupement Coopératif Gestion Aquacole Baie de Bourgneuf (GGA)
- ● Groupement des Pêcheurs Artisans Turballais (GPAT)
- ● OP Vendée
- ● Organisation de Producteurs des Pêcheurs Artisans de Noirmoutier (OPPAN)

LES COOPERATIVES RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

- ● Coopérative "Union Producteurs de la Mer Rivedoux"
- ● Coopérative Maritime Gure Lana
- ● Coopérative Maritime La Basquaise
- ● Coopérative Maritime La Cotinarde
- ● Coopérative Maritime La Tremblade (UCOMA)
- ● Coopérative Maritime d'avitaillement d'Arcachon
- ● Coopérative de gestion de la Cotinière (COGESCO)
- ● Pêcheurs d'Aquitaine

LÉGENDE

- AVITAILLEMENT & SERVICES
- PRODUCTION
- GESTION
- COMPTOIR DE LA MER
- BANQUE
- ARMEMENT
- ASSURANCE & MUTUELLE
- CONSEIL ET PORTAGE PROJETS



© Coopération Maritime

LES MISSIONS

Unifier l'action de nos coopératives adhérentes et soutenir leur développement

- Assurer un lien permanent entre nos membres : organisation de conseils et commissions spécialisées, partage au quotidien d'informations et retours d'expérience.
- Faciliter la création et le développement de nouvelles coopératives maritimes et services affiliés.
- Veiller au respect des principes coopératifs et à la protection des salariés, à travers respectivement l'ANARECOM (révision et agrément coopératif) et la FNSCCM (convention collective).

Défendre et promouvoir nos coopératives adhérentes et leurs sociétaires (pêcheurs et conchyliculteurs)

- Alerter, sensibiliser les pouvoirs publics sur les difficultés de nos membres et proposer des solutions concrètes : Ministère chargé de la pêche et des cultures marines, Commission Européenne.
- Représenter nos adhérents dans les instances maritimes : Comités des pêches maritimes et des élevages marins, France Filière Pêche, France AgriMer, Cluster Maritime Français, GALPAs.
- Valoriser le modèle coopératif maritime auprès des institutions nationales : Coop FR, Confédération des PME ect.

Développer et accompagner des projets d'intérêt collectif au bénéfice de la pêche artisanale et des cultures marines

- Œuvrer pour la décarbonation des filières : faciliter et optimiser les économies d'énergie pour toutes les unités de flottes artisanales, et initier une transition énergétique ambitieuse.
- Accompagner les filières pour une meilleure gestion de la fin de vie des engins de pêche et conchylicoles contenant du plastique (actions de sensibilisation / recherche d'optimisation de la collecte sélective / valorisation / éco-conception).
- Favoriser et accompagner une meilleure prise en compte de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) au sein du réseau coopératif maritime.
- Contribuer au traitement et à l'analyse des données socio-économiques du secteur.



© Pêcheur D'émotion

LE PROGRAMME AMARREE

ACCOMPAGNEMENT DES MARINS-PÊCHEURS POUR LA
RÉALISATION
D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



Durée : Janvier 2019 – Juin 2022 **Financeur :** Total Energies Marketing France (Dispositif CEE)

Porteur : Coopération Maritime **Site web :** www.amarree.fr



Contexte : Les navires de pêche sont dépendants du gasoil pêche pour fonctionner. Le cours du baril de pétrole et donc du prix de vente du carburant impacte fortement les charges d'exploitation d'une entreprise de pêche, qui en cas de forte hausse des coûts peut atteindre voire dépasser son seuil de rentabilité économique.



Objectif : Réduire la consommation de carburant des navires de pêche, via la création d'outils et supports pour accompagner les marins-pêcheurs dans la réalisation d'économies d'énergie.



Résultats :

- Déploiement d'un économètre analytique AMARREE à bord de 181 navires de pêche, dont l'économie de carburant générée est estimée en moyenne à 5%.
- Création de l'observatoire économique du carburant pêche, base de données de référence pour le suivi des prix et la consommation de carburant destinée à la filière.
- Mise en place d'un catalogue interactif recensant les dispositifs existants en matière d'économies d'énergie, adapté à chaque type de navire de pêche.
- Conception de modules de formation aux économies d'énergie, mis à disposition des pêcheurs sur une plateforme en ligne.
- Pour les lycées maritimes : mise à disposition d'une mallette pédagogique sur les économies d'énergies dans la pêche et installation d'un économètre AMARREE à bord de 7 navires-école.



Perspectives :

- Mise à jour des outils développés (exceptés le déploiement d'économètres) et développement de nouvelles fonctionnalités via le lancement d'un nouveau programme : REMOVE (REport MOdal et VERdissement des flottes de transport), en collaboration avec l'ADEME.
- Réflexion sur la mise en place d'un dispositif d'aides financières, à destination des armateurs, pour l'achat d'un outil de mesure de carburant à bord de leur navire.

LE PROJET CARENAGES

CONDITIONS DE TRAVAIL ET PERFORMANCES GLOBALES : DE NOUVEAUX ATOUTS
DE GESTION DES EMPLOIS A CULTIVER ET PARTAGER AU SEIN DE NOS STRUCTURES
COOPERATIVES ?



Durée : Janvier 2023 – Décembre 2024

Porteur : Coopération Maritime

Financeurs :

Agence National pour l'Amélioration
des Conditions de Travail (ANACT)

Coopération Maritime
Le Littoral



Contexte : Les pêcheurs artisans sont sociétaires des coopératives maritimes (où l'intérêt collectif prévaut), à côté de leur activité professionnelle (où ils opèrent sous un régime de propriété individuelle).

Au sein des coopératives maritimes, deux mondes cohabitent : les pêcheurs artisans (le plus souvent en mer) et les salariés à terre. Les relations entre ces deux mondes sont peu connues et impactent pourtant la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) au sein de l'organisation coopérative.

Il apparaît alors important de mieux comprendre et connaître les problématiques humaines, sociales et organisationnelles liées aux spécificités des structures coopératives membres de la Coopération Maritime dans le but de renforcer la culture coopérative et le sociétariat.



Objectif : Initier une démarche de réflexion et d'action, via cinq coopératives volontaires, sur les liens entre les spécificités (mer/terre, entreprises coopératives et non coopératives, statut d'artisan indépendant et de coopérateur) et la qualité de vie et les conditions de travail au sein des coopératives (salariés/sociétaires/administrateurs).

Ce projet ambitionne de créer, à terme, des espaces de discussion sur le travail (EDT) à l'échelle nationale du réseau et à l'échelle locale des cinq coopératives volontaires (commissions QVCT). Ces EDT sont facteurs de prévention des Risques Psycho-sociaux (RPS).

Des personnes ressources en santé et développement économique, au niveau national et local, interviennent également afin d'accompagner les coopératives maritimes et le projet dans son ensemble (outils, conseils, mise en réseau, etc.).

LE PROJET RECYCONCH

SOUTIEN A LA STRUCTURATION DE LA FILIERE NATIONALE DE GESTION
DES ENGINS CONCHYLICOLES USAGES



Durée : Septembre 2023 – Novembre 2024

Porteur : Coopération Maritime

Partenaire : Comité National de la
Conchyliculture

Financeurs :

ADEME (Agence de la Transition Ecologique)
Direction Générale des Affaires Maritimes,
de la Pêche et de l'Aquaculture (DGAMPA)
Comité National de la Conchyliculture
Coopération Maritime



Contexte : De nombreuses actions locales pour une meilleure gestion des engins conchylicoles usagés (ECU) existent, mais aucun projet national n'a vu le jour pour le moment.

Sur ce constat et dans la volonté de soutenir la structuration de la filière nationale de gestion des ECU (conformément à la loi AGECE de février 2020 / Responsabilité élargie du Producteur – REP Engins de pêche au 1er janvier 2025), le projet RECYCONCH a été élaboré en partenariat avec le Comité National de la Conchyliculture (CNC), en s'appuyant sur l'expertise la Coopération Maritime acquise sur les nombreux projets portés dans la pêche (PECHPROPRE 1 & 2, RECYPECH, FILIPECH).

Il s'inscrit ainsi dans la stratégie de création d'une filière nationale pérenne et éco-responsable de gestion mutualisée des engins de pêche et conchylicoles usagés (EPCU).



Objectifs :

- Obtenir un diagnostic national et une cartographie des gisements et des pratiques de gestion des ECU (filets à moules, poches à huîtres, coupelles, ect.), des zones de flux majeurs et recenser les exutoires de valorisation existants.
- Mener 3 expérimentations sur des sites pilotes (en Bretagne Nord, Pays de Loire et Méditerranée) pour optimiser la collecte et le tri des engins usagés. En parallèle de ces opérations des recherches seront effectuées pour identifier des solutions de traitement des déchets en privilégiant la valorisation la plus locale possible.

LE PROJET LINC BIOMER

L'INNOVATION POUR DES FILETS ET CORDAGES BIODEGRADABLES EN MER



Durée : Janvier 2024 – Décembre 2026

Porteur : Coopération Maritime

Partenaires :

Le Drezen
ComposiTIC
Ifremer

Financeurs :

France Filière Pêche
Fondation ENGIE / Fondation UBS
Ifremer
Le Drezen
ComposiTIC
Ocean Winds
Comité National des Pêches Maritimes et des
Elevages Marins
Coopération Maritime



Contexte : La pêche professionnelle subit de nombreuses pressions et notamment, en ce qui concerne la pollution marine. Les engins de pêche commercialisés (filets, chaluts, cordages ect.) sont constitués majoritairement de plastique. Ils peuvent se recycler par des prestataires déchets mais, en cas de perte en mer, persistent de nombreuses années et peuvent se fragmenter et impacter négativement le milieu.

Quelques projets d'éco-conception ont été menés, mais aucun projet national n'a porté sur les engins plus techniques et complexes que sont les chaluts, sennes etc.

Afin de pallier ce manque, structuré autour d'un consortium d'acteurs clés que sont l'entreprise le Drezen, l'Ifremer et le plateau technique ComposiTIC, le projet LINC BioMer a été lancé.



Objectif : L'objectif est de développer de nouvelles formulations, à partir de matières plastiques biosourcées et biodégradables, dont la persistance et les impacts sur l'environnement seront réduits, tout en répondant aux propriétés mécaniques attendues par les pêcheurs.

Il est réalisé en trois phases :

1. Production à l'échelle laboratoire des premiers échantillons de monofilament éco-conçus (qui répondront aux besoins et attentes techniques des professionnels) ;
2. Validation du protocole de tests en conditions réelles, réalisation de prototypes d'engins de pêche et intégration partielle des filaments éco-conçus au sein d'une alèze de chalut en activité ;
3. Réalisation des « tests en conditions réelles » à bord du navire de pêche avec l'équipement de la quasi-totalité de l'engin d'alèzes éco-conçues et collecte des retours des professionnels. Tout au long des trois phases, seront menés : une étude de vieillissement accélérée, des tests de biodégradation, d'écotoxicité en milieu marin et une analyse sur la compétitivité du produit.

NOS PARTENAIRES

La Coopération Maritime fonctionne grâce aux cotisations des structures coopératives maritimes adhérentes. Elles sont essentielles pour permettre la pérennité de notre fonctionnement et de nos actions.

En complément de ces cotisations, pour porter des projets d'envergures, nous obtenons aussi des soutiens financiers et techniques d'organisations qui partagent notre vision et notre engagement.

Merci à tous ces partenaires pour leur confiance.



Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne



CONSEIL SUPERIEUR DE LA COOPERATION



DLAL FEAMP





En conclusion

« Notre secteur professionnel des pêches maritimes et des cultures marines est appelé à se réinventer en permanence pour prospérer. La Coopération Maritime en est un maillon essentiel, qui permet à la fois de répondre aux enjeux actuels, mais aussi d'anticiper les futurs besoins et ainsi préparer l'avenir.

Afin que nos coopératives maritimes puissent continuer d'œuvrer au service de nos pêcheurs et de nos conchyliculteurs, notre atout est et restera la force du collectif.

C'est pourquoi nous avons besoin d'un engagement de vous tous, ancienne comme nouvelle génération, pour collaborer et décider ensemble de notre stratégie et de nos outils. »

Bruno Margollé – Président de la Coopération Maritime & Jean-Luc HALL – Secrétaire Général de La Coopération Maritime





© Patrice Olivier

NOUS RETROUVER

24 Rue du Rocher, 75008 Paris

01.40.06.58.10

www.cooperationmaritime.fr



@cooperationmaritime

